

Foix, le lundi 18 novembre 2019

## **Situation et modalit  s de surveillance des 1 664 ponts du r  seau routier d  partemental**

**Le r  seau routier d  partemental, long de 2661 km, comprend 1 164 ouvrages de franchissements (ponts). Cela repr  sente environ 4 ouvrages tous les 10 km.**

Ce patrimoine est compos   en majorit   (63 %) de ponts vo  te en ma  onnerie de pierres ou de briques datant pour la plupart de la fin du 19<sup>e</sup> si  cle. Le patrimoine est essentiellement compos   d'ouvrages de petite dimension, puisque 60 % des ponts ont une ouverture (distance entre les appuis d'extr  mit  s) inf  rieure    5 m, et moins de 10 ponts pr  sentent une ouverture sup  rieure    100 m. Il n'y a pas dans le patrimoine d  partemental de ponts    c  bles (ponts suspendus ou    haubans).

**En fonction des d  sordres constat  s lors des op  rations de surveillance et de leurs enjeux socio-  conomiques, les ouvrages sont class  s par niveaux d'urgence    intervenir pour r  aliser des op  rations d'entretien sp  cialis   ou des r  parations structurelles.** Au total 354 ouvrages (30 %) n  cessitent un entretien sp  cialis   ou des r  parations et sont class  s en U1, U2 ou U3 ; les ouvrages pr  sentant les d  sordres les plus importants sans n  cessit   de fermeture sont class  s en U1 et trait   en priorit  , ils sont au nombre de 24 (2,1 %). Les autres ouvrages (autres qu'U1 U2 et U3) sont class  s en U0 et ne font l'objet que d'un entretien courant.

Concernant l'  volution du niveau d'urgence des ponts sur les 12 derni  res ann  es (gestion par le D  partement depuis 2007 et l'acte II d  centralisation, avec le transfert DDE), on constate une baisse significative des U1 (de 94    24), un maintien du nombre des U2 et une hausse des U3. Cela montre l'efficacit   de la politique curative men  e afin de diminuer le nombre des ouvrages les plus pr  occupants.

Cela souligne   galement l'importance de mener par ailleurs une politique plus pr  ventive afin d'  viter l'aggravation de l'  tat de ce patrimoine. Deux grands ouvrages class  s U1 ont   t   notamment reconstruits mobilisant des financements exceptionnels : le pont de Lacave (1 400 000   ) et le pont de Lagarde (1 100 000   ).

**14 ponts sont concern  s par une limitation de tonnage du fait d'une insuffisance structurelle.** Le non-respect de ces restrictions est malheureusement souvent observ   mais le nombre de ces incivilit  s n'est pas connu pr  cis  ment. Des signalements sont effectu  s aupr  s des forces de l'ordre en vue de contr  les cibl  s.

La surveillance du patrimoine est assur  e par le service ouvrages d'art (SOA) et les quatre districts de la Direction des Routes D  partementales. En dehors de la surveillance continue assur  e par tout agent de la DRD

dans le cadre de ses activités, une surveillance périodique est mise en place. Elle se traduit par des visites annuelles, tous les deux ans ou trois ans en fonction du niveau d'urgence de l'ouvrage.

Par exemple les ouvrages classés en U1 sont visités tous les ans par deux agents du SOA qui réalisent une véritable inspection détaillée de chaque partie de l'ouvrage. Dans certains cas, notamment pour les ouvrages de conception particulière (béton précontraint par exemple) ou dont la visite nécessite des moyens d'accès mécanisés, le Département confie l'inspection à des sociétés privées. Il en est de même pour l'inspection des appuis immergés de certains ponts.